

**procès-verbal de
l'assemblée générale extraordinaire
de la ligue Île-de-France
du 24 mars 2018
au CREPS de Chatenay-Malabry**



Sous la présidence de Georges Potard, président de la ligue Île-de-France et en présence d'Alain Koubi, vice-président de la FFHANDBALL, s'est tenue, le samedi 24 mars au CREPS de Chatenay-Malabry, cette assemblée générale extraordinaire dont l'ordre du jour était le vote de :

- > **Résolution 1** : « Il est demandé à l'assemblée des clubs de la ligue Île-de-France de handball d'autoriser la vente de l'immeuble, siège de la ligue, 34 rue Henri- Varagnat – 93140 Bondy... »
- > **Résolution 2** : « Dans l'hypothèse où la vente autorisée en résolution 1 était annulée pour une raison encore inconnue aujourd'hui, il est demandé à l'AG d'autoriser la vente... »,

LES CLUBS DU COMITÉ DE PARIS (75) PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS

7 clubs sur 8 soit 57 voix sur 59 possibles

CSM Finances	6 voix	Paris UC	10 voix	Stade Français	6 voix
Martigua SCL	5 voix	Paris 18 ^e	4 voix	Paris SC	13 voix
Paris HB	13 voix				

► **1 club du comité de Paris absent, soit 2 voix**

Paris Sud HB	2 voix
--------------	--------

LES CLUBS SPORT EN ENTREPRISE (CORPO.) PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS

1 clubs sur 10 soit 2 voix sur 9 possibles

AS Bon Conseil	2 voix
----------------	--------

► **9 clubs Sport en entreprise (corpo.) absents, soit 7 voix**

ASC BNP Paribas	1 voix	IBM Paris HB	1 voix	AS Banque de France	1 voix
Accenture Solucom HBC	1 voix	Barjots ESSEC Team	1 voix	Rondelle HBC	1 voix
ESCP Europe HB Alumni	0 voix	Ponts HB Vieux	0 voix	Audencia Alumni	1 voix

LES CLUBS DU COMITÉ DE LA SEINE-ET-MARNE (77) PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS

21 clubs sur 42, soit 126 voix sur 220 possibles

Le Mée Sports	5 voix	AS Chelles	6 voix	Coulommiers HBC	6 voix
US Lagny	7 voix	CS Meaux	7 voix	US Melun Dammarie	6 voix
USJM Mitry-Mory	5 voix	CS Monterelais	7 voix	HBC Nangis	7 voix
Ent. Roissy-Ozoir	8 voix	Torcy HB MLV	7 voix	US Vaires EC	6 voix
USM Villeparisis	5 voix	HBC du Loing	4 voix	HBC Thierryptain	5 voix
Cesson Vert S ^t -Denis HB	6 voix	HBC La Thérouanne	4 voix	AS S ^t -Mard	2 voix
HBC Serris VE	9 voix	HB Brie 77	13 voix	USM Perthes-en-Gatinois	1 voix

► **21 clubs du comité de la Seine-et-Marne absents, soit 94 voix**

Avon SC	7 voix	AS Balneolitaine	2 voix	Clayes-Souilly Sportif	6 voix
US La Grande Paroisse	3 voix	UMS Pontault-Combault	9 voix	SC Gretz-Tourman	4 voix
US Chatelet-en-Brie	4 voix	HBL Fontenay-Trésigny	5 voix	HBC Noisiel	4 voix
ASM Jouarre	7 voix	HBC Campésien	4 voix	CS Quincy-Voisin	4 voix
Ourcq HBC	4 voix	Sénart AHB	12 voix	AS Marolles	1 voix
Provins HBC	3 voix	Mormant Ass. HB	6 voix	La Ferté Gaucher HB	2 voix
Courtry HB 77	3 voix	HBC Cannes-Écluse	3 voix	Juilly HBL	1 voix

LES CLUBS DU COMITÉ DES YVELINES (78) PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS

17 clubs sur 42, soit 111 voix sur 217 possibles

CLOC Achères	7 voix	HBC Beynes	5 voix	Cellois HB	5 voix
Le Chesnay YHB	8 voix	USM Les Clayes-/s-Bois	6 voix	AS Montigny-le-Bx	9 voix
US Houdan	6 voix	AS Louveciennes	4 voix	AS S ^t -Cyr/Fontenay HB 78	6 voix

Plaisir HBC	8 voix	AS Poissy	8 voix	Rambouillet Sports	5 voix
HBC Vélizy	6 voix	Houilles-Le Vésinet-Carières HB	9 voix	TS Vicinois 88 HB	5 voix
HBC Conflans	9 voix	Guyancourt HB	5 voix		

► **25 clubs du comité des Yvelines absents, soit 106 voix**

AS Mantaise	6 voix	CA Mantes-la-Ville	5 voix	Aubergenville HB	3 voix
AS Bonnières	4 voix	HB Bougival	4 voix	AO Buc	3 voix
CO Gargenville	4 voix	HB Bois-d'Arcy	4 voix	US Maisons-Laffitte	5 voix
Élancourt-Maurepas HB	7 voix	US S'-Arnoult	2 voix	Versailles HBC	8 voix
ES Le Perray	4 voix	US Le Pecq	5 voix	Triel HBC	6 voix
USHB Vernouillet/Verneuil	7 voix	HB Maulois	3 voix	ASC Trappes	4 voix
CSM Rosny	2 voix	AS Sartrouville	5 voix	AS HB Les Mureaux	5 voix
S'-Germain HB	4 voix	Limay HBC 78*	4 voix	Villepreux HBC	1 voix
ASLC Flins-sur-Seine	2 voix				

LES CLUBS DU COMITÉ DE L'ESSONNE (91) PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS

32 clubs sur 41, soit 185 voix sur 220 possibles

Massy EHB	10 voix	S'-Michel Sport	7 voix	ES Montgeron	9 voix
AL Brétigny	8 voix	Bondoufle ACCE	5 voix	ES Brunoy	6 voix
HBC Dourdan	6 voix	Draveil HB	6 voix	AS Égly	4 voix
HB Étampois	6 voix	SCA 2000 Évry	6 voix	HBC Val-de-Seine	9 voix
Gif HBC	7 voix	AS Marcoussis	3 voix	Morsang-Fleury HB 91	8 voix
US Palaiseau	9 voix	S ^{te} -Geneviève Sports	6 voix	Savigny HB 91	11 voix
CO Les Ulis	3 voix	TU Verrières-le-Buisson	6 voix	AS Villebon-Longjumeau	6 voix
ES Viry-Chatillon	4 voix	ES Breuillet	1 voix	AS Itteville	5 voix
HBC Limours	6 voix	AS St-Germain-lès-Arpajon	4 voix	Val-d'Hyères	4 voix
HBC Lisses	5 voix	Épinay-Villemoisson HBC	5 voix	Ballancourt VE HB	5 voix
HBC Villabé	2 voix	Les Portes de l'Essonne HB	3 voix		

► **9 clubs du comité de l'Essonne absents, soit 35 voix**

AS Corbeil-Essonnes	5 voix	H Mennecy VE	7 voix	US Ris-Orangis	4 voix
E. Igny-Vauhallan HB	4 voix	CH Angerville	2 voix	CO Crosne	3 voix
USO Athis-Mons	5 voix	HBC Coudrasyen	4 voix	AS Nozais	1 voix

LES CLUBS DU COMITÉ DES HAUTS-DE-SEINE (92) PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS

15 clubs sur 25, soit 111 voix sur 173 possibles

Asnières HBC	5 voix	AC Boulogne-Billancourt	10 voix	ES Colombienne	7 voix
HBC Antony	9 voix	COM Bagneux	4 voix	Bois-Colombes Sports	12 voix
Chaville HB	6 voix	Clamart HB	5 voix	Courbevoie HB	10 voix
AS Fontenay-aux-Roses	6 voix	AS Meudon	7 voix	CSM Puteaux	6 voix
Rueil AC	10 voix	Issy-Paris Hand	8 voix	Issy HB Masc.	6 voix

► **10 clubs du comité des Hauts-de-Seine absents, soit 62 voix**

ASV Chatenay-Malabry	10 voix	CS Clichy	3 voix	USM Malakoff	11 voix
HBC Suresnes	6 voix	Stade de Vanves	7 voix	Levallois SC	9 voix
Ville-d'Avray HB	4 voix	HBC Vaucresson	4 voix	ES Nanterre	4 voix
CSM Genevillois	2 voix				

LES CLUBS DU COMITÉ DE LA SEINE-SAINT-DENIS (93) PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS

14 clubs sur 28, soit 85 voix sur 148 possibles

HBC Livry-Gargan	9 voix	Montreuil HB	8 voix	Aulnay HB	7 voix
Blanc-Mesnil Sport	8 voix	AC Bobigny	4 voix	AS Drancy	2 voix
Neuilly-Plaisance Sports	4 voix	AS Pierrefitte	3 voix	SO Rosny-/s-Bois	5 voix
ES Sevran	4 voix	Tremblay-en-France HB	8 voix	HBC Romainville	7 voix
Villemomble HB	10 voix	Villepinte HBC	6 voix		

► **14 clubs du comité de la Seine-Saint-Denis absent, soit 63 voix**

AS Bondy	6 voix	HBC Gagny	7 voix	Noisy-le-Grand HB	7 voix
CM Aubervilliers	9 voix	HBC du Bourget	4 voix	Montfermeil HB	5 voix
HBC Neuilly-s/-Marne	4 voix	HBC Noiséen	2 voix	La Dionysienne HB	6 voix
Section Raincéenne HB	3 voix	Lilas Pré HB	4 voix	ES Stains HBC	1 voix
USM Audonienne	4 voix	Bagnolet HBC	2 voix		

LES CLUBS DU COMITÉ DU VAL-DE-MARNE (94) PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS

31 clubs sur 32, soit 188 voix sur 195 possibles

US Alfortville	9 voix	US Créteil	11 voix	US Ivry	11 voix
CSA Kremlin-Bicêtre	8 voix	AS S ^t -Mandé	9 voix	Stella Sports S ^t -Maur	11 voix
Réveil de Nogent	6 voix	US Ormesson	4 voix	CA Boissy	4 voix
CSM Bonneuil	4 voix	HBC Cachan	5 voix	SC Choisy-le-Roi	4 voix
US Fontenaysienne	6 voix	CA L'Haÿ-les-Roses	8 voix	ASA Maisons-Alfort	6 voix
Ent. Plesséenne	5 voix	ES Sucy	6 voix	CS Valenton	5 voix
US Villejuif	5 voix	Villiers EC	9 voix	Villeneuve-le-Roi HB	3 voix
ES Vitry	9 voix	Ass. S ^t -Maurice-du-Perreux	3 voix	Thiais HBC	5 voix
RSC Champigny	6 voix	CO Chennevieres	3 voix	La Caudacienne	4 voix
Marolles HB	5 voix	Joinville HBA	5 voix	Élan Chevilly-Larue	4 voix
CHB Bry	5 voix				

► **1 club du comité du Val-de-Marne absent, soit 46 voix**

HBC Arcueilais	7 voix
----------------	--------

LES CLUBS DU COMITÉ DU VAL-D'OISE (95) PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS

14 clubs sur 28, soit 90 voix sur 155 possibles

HB S ^t -Brice 95	5 voix	CSM Eaubonne	6 voix	HBC Arnouville-lès-Gonesse	5 voix
HBC Franconville	7 voix	HB Goussainville	4 voix	Stade Montmorency/Deuil/Enghien	8 voix
HVO HB L'Isle-Adam/Persan	5 voix	Ass. Roissy HB95	5 voix	S ^t -Gratien/Sannois HBC	9 voix
HBC Soisy-Andilly-Margency	8 voix	FB2M	8 voix	Avenir de Survilliers	5 voix
Hand'Fosses Marly	4 voix	Cergy HB	11 voix		

► **14 clubs du comité du Val-d'Oise absents, soit 65 voix**

COM Argenteuil	7 voix	HBC S ^t -Leu/Taverny	7 voix	AS S ^t -Ouen-l'Aumône	8 voix
HBC Sannois	3 voix	HBC Beauchamp	3 voix	US Ézanville-Écouen	6 voix
Montmagny HB	4 voix	HBC Villiers-le-Bel	5 voix	HBC du Parisis	7 voix
Ass. Marinoise	4 voix	ASC Cormeillais	3 voix	CM Garges	4 voix
Magny HBC	3 voix	Pontoise HBC	2 voix		

Le *quorum* de 955 voix sur 1396 possibles et 152 clubs présents sur 256 attendus étant atteint à 10h00, le président déclare la séance ouverte.

Il rappelle ensuite l'objet de cette AGE qui est la vente du siège actuel à Bondy de la ligue Île-de-France de handball.

Il retrace l'historique de ce bâtiment depuis sa construction jusqu'au traité de fusion des deux ligues franciliennes et de l'AHF.

La ligue Île-de-France Est avait acquis de la Ville de Bondy le terrain pour le franc symbolique par acte notarié du 31 mars 1989. Acte qui lui faisait obligation d'y bâtir son siège administratif, ce qui fut fait l'année suivante pour une livraison courant 1989.

Par assemblée générale extraordinaire du 25 novembre 1988, le président Lafarge obtenait des clubs leur accord pour une construction au coût de 1 600 000 francs, financé par le produit de la vente du siège de la ligue à Romainville, évalué à 1 million de francs, un prêt bancaire de 600 000 francs de la Caisse des Dépôts et Consignations remboursable en 10 années, et un prêt de la FFHandball à 0 % de 80 000 francs.

La même assemblée enregistrait la participation des clubs, à hauteur de 1 franc par licencié pendant 10 saisons, plus un fixe de 900 francs pour la 1A, 700 francs pour la 1B, 500 francs pour la N2, 350 francs pour la N3, 300 francs pour un club régional et 175 francs pour un club départemental. Ce qui pour un club régional de 150 licenciés par exemple représenta 4 500 francs sur les 10 années, soit 682 euros !

Ayant entendu des questionnements sur un « retour » aux clubs 77-93-94 qui ont ainsi participé au financement de leur siège, Georges Potard rappelle que ce « retour » sur investissement, bien légitime au demeurant, est déjà largement en marche puisqu'aussi bien :

- dès cette saison 2017 2018 les clubs ex-ligue IFE ont récupéré près de 145 KE suite à l'alignement des tarifs de licences,
- ce montant va se renouveler en 2018-2019,

- il sera augmenté ensuite de l'alignement des droits d'affiliation et de l'alignement des tarifs de mutation des plus de 18 ans qui va peser pour un différentiel de 65 euros pour un nombre moyen de mutations concernées de 800, soit au total la bagatelle de 52 KE.

La proposition d'achat se situe à 550 K€, en haut de la fourchette du marché pour une raison simple d'opportunité : l'acheteur est une société déjà installée à Bondy, dont les dirigeants sont nos voisins pour habiter dans le lotissement pavillonnaire jouxtant notre propre terrain.

Ce montant de 550 KE sera comptablement amputé de l'enregistrement de la valeur nette comptable des éléments cédés (110 KE environ) et nous verserons un droit d'entrée à la Maison du Handball de 300 KE, qui nous permettra de limiter notre futur loyer annuel à 15 KE pour 320 m² soit environ le quart du prix du marché actuel.

Chacun peut faire les comptes pour s'apercevoir que, au total, tout le monde s'y retrouve dans cette opération, le président ajoutant que si ce siège n'avait pas été construit, la ligue Est aurait dû utiliser des surfaces en location ce qui, sur une trentaine d'année, aurait coûté beaucoup plus cher en loyer pour leur exploitation.

Le Président sollicite l'assistance pour ses éventuelles questions sur ce sujet.

Aucune question ne venant de l'assemblée, le président propose de passer au **vote de la « Résolution 1 »** ainsi libellée :

L'Assemblée générale extraordinaire de la ligue Île-de-France de handball, réunie le 24 mars 2018 à Chatenay-Malabry :

- *Autorise la mise en vente de l'immeuble de la ligue – son siège social actuel situé 34 rue Henri-Varagnat, 93140 Bondy, Bâtiment indépendant d'environ 300 m² de bureaux sur terrain de 1000 m² cadastré C109 – au bénéfice de la SARL BEACLEAN, sise rue Éric-Tabarly à Bondy, au prix de 550 000 euros net vendeur.*
- *Et donne tous pouvoirs à Monsieur le Président de la ligue Île-de-France de handball avec faculté de déléguer ou de substituer, pour représenter la ligue Île-de-France de handball conformément à la résolution ci-dessus, à tous actes sous seings privés ou authentiques.*
- *Et à cet effet tous pouvoirs lui sont donnés pour signer tous documents, pièces et actes et plus généralement faire tout ce qui sera utile ou nécessaire, la signature de l'acte valant décharge au mandataire.*

➤ **Vote n°1 : adoption de la résolution 1**

- **Pour : 95,2 % => adopté**
- Contre : 4,8 %

Georges Potard propose ensuite au vote de l'assemblée le texte de la résolution 2 qui permettra d'éviter de convoquer une nouvelle assemblée générale extraordinaire, au cas où la vente autorisée par la Résolution 1 ne devait se concrétiser, pour une raison inconnue aujourd'hui.

« **Résolution 2** » ainsi proposée aux votes de l'assemblée:

Dans l'hypothèse où la vente objet de la résolution 1 de ce jour ne pourrait se conclure, pour une raison inconnue aujourd'hui, l'assemblée générale extraordinaire de la ligue Île-de-France de handball, réunie le 24 mars 2018 à Chatenay-Malabry :

- *Autorise la mise en vente de l'immeuble de la ligue – son siège social actuel situé 34 rue Henri-Varagnat à 93140 Bondy, Bâtiment indépendant d'environ 300 m² de bureaux sur terrain de 1000 m² cadastré C109 – avec un prix plancher fixé à 420 000 euros net vendeur. Étant ici précisé que ce prix plancher ne sera pas divulgué, puisque l'exécutif de la ligue fera tout son possible, dans l'intérêt de notre association, afin de bénéficier d'un net vendeur dans les meilleures conditions du marché.*
- *Et donne tous pouvoirs à Monsieur le président de la ligue Île-de-France de handball avec faculté de déléguer ou de substituer, pour représenter la ligue Île-de-France de handball conformément à la résolution ci-dessus, à tous actes sous seings privés ou authentiques.*
- *Et à cet effet tous pouvoirs lui sont donnés pour signer tous documents, pièces et actes et plus généralement faire tout ce qui sera utile ou nécessaire, la signature de l'acte valant décharge au mandataire.*

➤ **Vote n°2 : adoption de la résolution 2**

- **Pour : 93,0% => adopté**
- Contre : 7,0%

Le Président remercie une nouvelle fois l'assemblée et félicite les clubs pour le dynamisme du handball francilien.

Il précise la suite des événements concernant ce dossier :

- Le notaire va rédiger un compromis de vente qui sera signé par les parties,
- L'acte de vente sera ensuite dressé et régularisé par les parties,
- Cet acte sera soumis à la ville de Bondy afin qu'elle puisse, éventuellement, faire jouer son droit de préemption. Droit qui selon les informations en notre possession ne devrait pas être activé,
- Nous envisageons une cession à la date du premier octobre, date de notre installation à la Maison du Handball. Le projet de bail de la Fédération sera soumis à notre assemblée générale ordinaire de fin de saison, le 16 juin prochain.

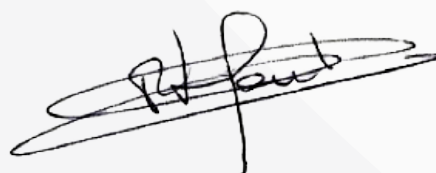
Alain Koubi félicite l'assemblée. Il indique que l'inauguration de la Maison du Handball aura lieu normalement le 24 septembre en fonction de l'agenda du Président de la République qui a promis d'être présent. Les clubs seront invités.

Le président remercie les personnes présentes, clôture cette AGE et souhaite à chacun un excellent week-end sportif.

L'AGE est close à 11h40.




Georges Potard
Président



Robert Lafond
Secrétaire Général